

Colloque
international

14-15 nov. 2011

Lyon

CMW
INED

APPEL À COMMUNICATION

Nouvelles techniques de reproduction, genre et parenté

Colloque organisé par le Centre Max Weber et l'Institut National d'Études Démographiques avec le soutien de la fédération de recherche RING, du Séminaire interdisciplinaire sur le genre de l'ISH de Lyon et du Centre Louise Labé

Que font les nouvelles techniques de reproduction au genre et à la parenté ? Et réciproquement ?

Au cours des dernières années, de nouvelles techniques de reproduction (NTR) se sont développées, remettant potentiellement en cause l'ordre social de la procréation à travers deux de ses éléments : l'ordre de genre et le modèle de parenté dominants. Cependant, ces innovations techniques sont en même temps le produit de l'ordre de genre et du modèle de parenté. D'une part, elles sont loin d'être neutres du point de vue du genre. D'autre part, elles sont autant une réponse à de nouvelles demandes de parenté qu'elles ne les initient. Ce colloque propose de réfléchir à l'interaction entre techniques procréatives, dynamiques de genre et modèles de parenté. Cette question sera abordée dans ses dimensions sociologiques, démographiques et anthropologiques et ne sera pas traitée d'un point de vue éthique ou juridique.

Le colloque est organisé autour des thèmes suivants :

- Les enjeux économiques et démographiques des nouvelles techniques de reproduction sur la scène transnationale
- Les nouvelles techniques de reproduction et les dynamiques de genre
- Les nouvelles techniques de reproduction et la parenté
- Les nouvelles techniques de reproduction et l'homoparentalité

Chaque thème sera introduit lors d'une session plénière par trois conférenciers. Les communications auront ensuite lieu dans des ateliers organisés autour de sous-thèmes qui auront émergé des communications proposées.

La langue de travail est le français. Il est toutefois possible, en accord avec les organisateurs de la séance, de présenter une communication en anglais ou en espagnol, si elle est accompagnée d'un PowerPoint en français.

Centre Max Weber
UMR 5283 CNRS-ENS Lyon- Lyon 2-UJM

 INED
Institut national d'études démographiques

Atelier 1. Enjeux économiques et démographiques des NTR sur la scène transnationale

Responsables : Virginie Rozée et Laurence Tain

Le recours aux nouvelles techniques de reproduction crée de nouveaux enjeux sur la scène nationale et transnationale. Dans l'espace mondial, une importante disparité des législations et des pratiques relatives aux techniques médicales fait que la demande se tourne vers des pays ayant une législation sur l'accès plus libérale ou proposant des techniques ou pratiques reproductives différentes. Nous nous intéresserons ici aux débats scientifiques, médiatiques et politiques que suscitent ces recours dans l'espace transnational à travers plusieurs questions.

- Comment expliquer cette disparité législative ? Comment expliquer que des pays proches en termes de géographie, d'histoire, de culture aient mis en place des lois aussi différentes ? Par ailleurs, face à une demande accrue de prise en charge, comment certains pays ou centres médicaux gèrent-ils les demandes nationales et transnationales ? Comment recrutent-ils leurs donneurs, donneuses, gestatrices ? Quel est le risque d'exploitation des corps pour satisfaire la demande étrangère ? L'espace transnational deviendrait-il ainsi un espace de commercialisation des services reproductifs et d'inégalités sociales quant aux projets parentaux ? Plus largement, ce recours pose la question du lien entre pays « pourvoyeurs » de services reproductifs et pays bénéficiaires.
- Les nouvelles techniques de reproduction créent également de nouveaux enjeux démographiques. D'une part, leur développement conduit potentiellement à un recul de l'âge reproductif des femmes, et réciproquement. D'autre part, certains pays autorisent la sélection d'embryons sains, féminins ou masculins. Quels sont alors les risques de déséquilibre démographique des sexes tel qu'il a été observé dans certains pays avec le recours aux avortements sélectifs ? Le recours aux nouvelles techniques de reproduction interroge également les liens existants entre les politiques de santé publique et les politiques de population au niveau national et international : un accès libéral et facilité à ces techniques cache-t-il des fins natalistes ?

Atelier 2. Les NTR et les dynamiques de genre

Responsables : Laurence Tain et Marie Lesclingand

Cet atelier vise à mieux comprendre les liens entre nouvelles techniques de reproduction et genre : comment le système de genre contribue-t-il à la mise en forme de l'assistance médicale à la procréation ? Réciproquement, comment l'innovation technique modifie-t-elle le système de genre ?

- Le genre est abordé ici comme un système social appréhendé selon plusieurs principes d'analyse : la sexuation des corps, l'articulation entre sexualité et reproduction, la division sexuée entre sphère productive et sphère reproductive, les asymétries, inégalités, dominations et résistances entre féminin et masculin... Par ailleurs, si les techniques reproductives ont déjà une longue histoire, elles se développent aujourd'hui dans le cadre de la société globale, impliquant une circulation transnationale des normes et des pratiques.
- L'interrogation porte donc sur les invariants et les variations que l'on peut observer dans le temps et dans l'espace entre genre et techniques médicalisées de reproduction, sur les rigidités et les évolutions au gré des trajectoires des usager.e.s. Peut-on identifier un cadre social dominant de genre, un « contrat » de genre individuel et/ou collectif distribuant les caractéristiques sexuées, constituant un mode majoritaire d'articulation entre sexualité et reproduction et une hiérarchie entre les sexes ? Si oui, comment contribue-t-il à la mise en forme de l'innovation ? Peut-on repérer des convergences, des tensions ou des paradoxes entre normes de genre, argumentaires biologiques, références de la « nature », et pratiques techniques ? Ce système de genre est-il reconduit, amplifié, bousculé par les pratiques de l'assistance médicale à la procréation à l'échelle mondiale ? Comment le genre se combine-t-il avec d'autres rapports sociaux ?

Les éclairages attendus portent sur une analyse en termes de genre, aussi bien sur les cadres sociaux, que sur l'expérience, les pratiques et les représentations des acteurs, femmes, couples et personnel médical.

Atelier 3. Les NTR et la parenté

Responsables : Jean-Hugues Déchaux et Maks Banens

Les nouvelles techniques de reproduction et leurs applications dans le domaine de l'assistance médicale à la procréation (AMP) interrogent les fondements de la parenté. Est-on à l'aube de nouvelles métamorphoses de la parenté ? Le modèle de parenté euraméricain fondé sur le principe de la bilatéralité exclusive (un seul père, une seule mère) et l'assimilation des parents aux géniteurs est-il encore compatible avec les avancées de l'AMP ? Trois ensembles de questions peuvent être repérés sur lesquels des éclairages sont attendus.

- Dans la mesure où maternité et paternité biologiques peuvent être techniquement dissociées entre plusieurs protagonistes, peut-on rester attaché à une conception strictement bilatérale de la parenté ? Quelle place doit occuper le donneur de gamètes ? En tant qu'elle est conditionnée par un accord présumé ou explicite entre les parties (couple, donneurs de gamètes ou d'embryon, gestatrices), l'AMP conduit-elle à une « contractualisation » de la filiation ?
- Quel rapport le recours à l'AMP entretient-il avec une vision strictement génétique de la parenté ? La procréation assistée ne risque-t-elle pas de réduire l'engendrement humain à une exigence de filiation biologique à tout prix ? Peut-on imaginer des formes d'hybridation entre ce qui relève de la culture, de l'intention, du projet parental et ce qui renvoie aux « liens du sang », au matériau biogénétique ?
- Les discussions relatives au droit d'accès à l'AMP sont vives et posent la question de savoir si l'AMP doit encore être considérée comme une thérapeutique de l'infertilité médicale. La possibilité de fonder une famille est-elle en passe de devenir un droit des couples quels qu'ils soient, voire des individus ? L'irruption de la technique dans la production du vivant conduit-elle à repenser la place de la parenté dans l'enfantement et de l'enfantement dans la parenté ? Les moyens techniques à la disposition des parents accroissent leur pouvoir de décision et leur maîtrise en matière de fécondité. L'aspiration à un enfant de qualité ne risque-t-elle pas de se répandre insensiblement ? Le scénario d'un « eugénisme libéral » doit-il être pris au sérieux ?

Atelier 4. Les NTR et l'homoparentalité

Responsables : Maks Banens et Magali Mazuy

Les nouvelles techniques de la reproduction ont ouvert des perspectives de parentalité pour les couples de même sexe. En cela, les pratiques devancent la reconnaissance légale dans de nombreux pays, dont la France. L'atelier propose de réfléchir sur trois séries de questions concernant les pratiques de l'homoparentalité.

- Les familles homoparentales – si l'on entend par là la cohabitation d'un ou plusieurs enfants avec un ou plusieurs parents homo- ou bisexuels – sont-elles aujourd'hui davantage « fondées » grâce aux nouvelles techniques de procréation, plutôt que « recomposées » du fait d'une relation hétérosexuelle antérieure ? Parmi les familles ayant eu recours aux NTR, quelle est la part des différentes techniques, méthodes, configurations ? Le baby-boom lesbien, est-il une réalité ? Quid de la parentalité gay ? Comment s'organise-t-elle, se vit-elle ?
- Où en est le désir d'enfant des lesbiennes et des gays, notamment des jeunes générations, dans ce contexte de développement des NTR ? Est-ce un désir de couple ou d'individus ? Comment se crée le désir d'enfant dans les couples de même sexe ? Y-a-t-il des dimensions particulières au désir d'enfant des gays et des lesbiennes, dimensions liées à la place particulière qu'ils et elles occupent dans la société ?
- Que fait l'homoparentalité aux styles de vie homosexuels ? Comment sont considérés désir d'enfant, insémination artificielle ou artisanale, coparentalité et gestation pour autrui par l'entourage gay est lesbien ? Voit-on apparaître un clivage dans la communauté homosexuelle ? Dans quelle mesure l'âge, et donc l'appartenance à différentes générations, joue-t-il un rôle ? S'agit-il d'une simple diversification des styles de vie homosexuels, ou d'un pas de plus vers l'intégration, faisant perdre aux styles de vie homosexuels une partie de leur spécificité ?

Consignes aux auteurs

Les communications porteront sur des recherches finalisées ou en cours ou proposeront des contributions théoriques ou méthodologiques. Elles s'inscriront dans les thématiques des ateliers.

Les propositions de communication seront déposées par courriel auprès du comité scientifique : cs.colloqueNTR@ish-lyon.cnrs.fr. L'atelier destinataire sera expressément mentionné.

La date limite des soumissions est arrêtée au 1^{er} avril 2011.

Les propositions de communication comprendront un résumé d'environ 400 mots. Pour faciliter le travail du comité scientifique, des tableaux, graphiques et références de publications, de recherches et d'expériences pilotées en lien avec la communication proposée pourront être ajoutés.

Les auteur.e.s seront informé.e.s de l'acceptation de leur communication courant juin 2011. Les résumés des communications sélectionnées par le comité scientifique seront ensuite diffusés à l'ensemble des participants.

La durée des communications orales sera de 15 minutes.

Comité scientifique

Laurence TAIN, Université Lyon 2, CMW

Virginie ROZÉE, INED

Maks BANENS, Université Lyon 2, CMW

Magali MAZUY, INED-CMW

Jean-Hugues DÉCHAUX, Université Lyon 2, CMW

Marie LESCLINGAND, Université de Nice, URMIS-INED

Centre Max Weber

UMR 5283 CNRS-ENS Lyon-Lyon 2-UJM

INED

Institut national d'études démographiques

Institut des Sciences de l'Homme
14 avenue Berthelot 69363 Lyon Cedex 07
tél. 33 (0)4 72 72 64 00 ▪ fax : 33(0)4 72 72 64 18

133 Boulevard Davout 75980 Paris Cedex 20
tél. 33 (0)1 56 06 20 00 ▪ fax 33 (0)1 56 06 21 99
www.ined.fr

